Communauté de Communes de Pont Audemer Val de Risle

28 Communes

Responsable du service urbanisme

Date de publication : 22/01/2019

Date limite de candidature : 28/02/2019

Date prévue du recrutement :

Type de recrutement : fonctionnaire ou contractuel de droit public

Salaire indicatif : selon grille indiciaire et régime indémnitaire

Nombre de poste(s) : 1

Grades ou cadres d'emploi : TECHNICIEN PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE

MISSIONS

Niveau du diplôme requis : Bac + 2

Domaine du diplôme requis : Formations générales

Spécialité du diplôme requis : Formations générales

Descriptif des missions du poste : Encadrement et animation du service
Instructions administratives et techniques des autorisations liées à l'utilisation des sols (PC, PD, PA, DP, CU opérationnels,
Conseil et assistance auprès des pétitionnaires et professionnels sur les dossiers en cours,
Participation aux réunions dédiées aux projets des Communautés de Communes,
Coordination entre le service et les Communes
Validation des propositions faites aux Mairies
Assistance technique dans les procédures de recours gracieux
Suivi des infractions
Rédaction des notes techniques et juridiques d'assistance et conseils auprès des Elus
Veille juridique
Récolements obligatoires
Coordination des commissions communales d'accessibilité et de sécurité des Communautés de Communes
Suivi du RLP avec les Présidents des Communautés de Communes

Profil recherché : Bonnes connaissances en droit de l'urbanisme (Urbanisme réglementaire), droit de la construction et droit de l'Environnement
Compétences techniques (maîtrise de la lecture des plans, calcul des surfaces, emprise au sol....)
Connaissance de l'outil informatique (bureautique : Word, Excel, Openoffice, logiciels de gestion du droit des sols.
Expérience souhaitée dans un poste similaire.
Permis B requis

Qualités relationnelles, aisance avec le public, sens du contact et du travail en équipe, rigueur et sens de l'organisation, qualités rédactionnelles.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Lieu d'affectation : PONT AUDEMER cedex

Service d'affectation : URBANISME

Temps de travail : Tps Complet : 35 heure(s) 0 minute(s)

CANDIDATURES

Les candidatures sont à adresser à :

Communauté de Communes de Pont Audemer Val de Risle
2, place de Verdun
BP 429
27504 PONT AUDEMER cedex

Informations complémentaires : A l'attention de Monsieur LEROUX Michel

INFORMATION

Travailleurs handicapés

Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.